

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

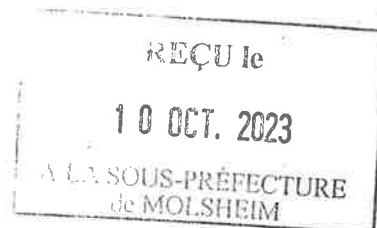
- Séance du 05 Octobre 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 14

- ☞ Nombre de membres présents : 9
- ☞ Nombre de membres ayant donné procuration : 5



Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 27 septembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 305, 1 rue Gambrinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

M. Alain FERRY, Président du PETR Bruche Mossig, étant absent excusé, la présidence de la séance est assurée par M. Daniel ACKER, 1^{er} Vice-Président du PETR Bruche Mossig.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

MEMBRES REPRESENTES :

- M. Alexandre DENISTY, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN,
- M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH,
- M. Fabien BLAESS, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING,
- M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Cédric HALTER,
- M. Gérard STROHMENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER,

ASSISTAIENT EN OUTRE :

- Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
- M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT

EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF,
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS,
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU le

10 OCT. 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – LEADER : COMITE DE PROGRAMMATION 2023-2027

N° 2023- 229 -PETR

EXPOSE

REÇU le

10 OCT. 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Initiative communautaire créée en 1991, LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un outil de développement rural relevant du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Pour la période 2023-2027, LEADER est rattaché à l'objectif spécifique de la PAC « Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable ». La démarche LEADER permet de soutenir des projets innovants et de contribuer à la mise en réseau, à la mutualisation, à la coopération, s'inscrivant dans une stratégie de développement local portée par un Groupe d'Action Locale (GAL).

Dans le cadre de la préparation de la programmation LEADER pour la période 2023-2027, la Région Grand Est, Autorité de gestion régionale de cette future intervention, a lancé un appel à manifestation d'intérêt.

La candidature du PETR a abouti et a été dotée de 1 090 523€ de crédits FEADER.

La priorité retenue pour la stratégie du GAL Bruche Mossig sur la programmation LEADER 2023-2027 est d'«assurer la transition vers un territoire au développement équilibré, dynamique et ambitieux face aux enjeux démographiques, environnementaux et climatiques».

La programmation est gérée par un comité de programmation composé d'un collège public et d'un collège privé, répartis équitablement en 10 binômes (titulaire/suppléant). Ce comité aura pour rôle :

- de sélectionner les opérations, déterminer le montant du soutien Leader,
- d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie du GAL,
- d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie.

Le Comité Syndical réuni le 14 juin 2023, a délibéré pour arrêter la composition de celui-ci.

Toutefois, au regard des réponses obtenues depuis, une modification du binôme culture / jeunesse est proposée, tel que détaillé ci-dessous :

Collège public		
	Titulaire	Suppléante
Communauté de communes de la Vallée de la Bruche	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
PETR Bruche Mossig	Marc SCHEER	Marielle HELLBOURG
PETR Bruche Mossig	Gilbert ROTH	Sylvie THOLE
Collège privé		
	Titulaire	Suppléante
Mobilité	Anne POIDEVIN Molsheim Ville à pied à vélo	André LOTT Bruche Piémont Rail
Agriculture et forêt	Cécile HARY Association des producteurs fermiers de la Vallée de la Bruche	Pierre GRANDADAM Communes Forestières d'Alsace

Tourisme / Patrimoine	Marcel KRIEGER Gîtes Bergbieten	Estelle MERY Musée Oberlin
Economie locale	Pierre HOERTER Main Verte	Naziha MANSOURI Mission locale de Molsheim
Enfance / jeunesse	Lisa SCHWOOB MJC Ergersheim Duppigheim Duttlenheim Dachstein Altorf	Camille BOUDOT Directrice Association Générale des Familles de Wasselonne
Culture / Jeunesse	Serge WEBER Librairie Le Cricetus	A définir

Par ailleurs, pour faciliter le fonctionnement du GAL Bruche Mossig, il est proposé de déléguer la signature du Président du PETR au Président du GAL pour les actes administratifs se rapportant au fonctionnement du comité de programmation.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU la délibération n°2023-216 du PETR Bruche Mossig du 14 juin 2023 portant approbation de la composition du comité de programmation du GAL Bruche Mossig pour le programme Leader 2023- 2027 ;

CONSIDERANT la proposition relative à la modification de la composition du comité pour le binôme enfance/ jeunesse ;

SUR PROPOSITION du bureau et de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité,
approuve



la modification de la composition du comité de programmation du GAL Bruche Mossig pour le programme LEADER 2023-2027 telle que détaillée ci-dessous :

Collège public		
	Titulaire	Suppléante
Communauté de communes de la Vallée de la Bruche	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble	À désigner par l'EPCI	À désigner par l'EPCI
PETR Bruche Mossig	Marc SCHEER	Marielle HELLBOURG
PETR Bruche Mossig	Gilbert ROTH	Sylvie THOLE
Collège privé		
	Titulaire	Suppléante
Mobilité	Anne POIDEVIN Molsheim Ville à pied à vélo	André LOTT Bruche Piémont Rail

Agriculture et forêt	Cécile HARY Association des producteurs fermiers de la Vallée de la Bruche	Pierre GRANDADAM Communes Forestières d'Alsace
Tourisme / Patrimoine	Marcel KRIEGER Gîtes Bergbieten	Estelle MERY Musée Oberlin
Economie locale	Pierre HOERTER Main Verte	Naziha MANSOURI Mission locale de Molsheim
Culture / Jeunesse	Serge WEBER Librairie Le Cricetus	À définir

charge

Monsieur le Président de toutes les formalités correspondantes,

décide

pour les actes administratifs se rapportant au fonctionnement du comité de programmation, de déléguer la signature du Président du PETR Bruche Mossig au Président du GAL Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

Le Président de séance,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 12 /10/2023

